DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 3 février 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u>

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

présents:

, vice-présidents

, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur

Claude FROEHLY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Alice

MOREL

Absent(s):

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Rapporteur: Monsieur Sébastien ZAEGEL

N° CP/2014/125 -

Equipements sportifs - 3314 Aides départementales à la commune de Valff pour l'aménagement d'un pôle de services

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de Valff une subvention d'un montant total de 267 038 € pour l'aménagement de son pôle de services, et répartie comme suit :

- Equipements socio-éducatifs des collectivités : 112 690 € (Mode d'action 3314 Ligne de crédit : 39 263 / Autorisation de programme R 2014 Equipements socio-éducatifs communes – Programme EQUIPSPOR)
- Bibliothèques municipales et points-lecture : 75 838,80 € (Mode d'action 3231 Ligne de crédit : 39 181 / Autorisation de programme R 2014 Programme SUBIBLIO)
- Structures d'accueil de la petite enfance : 78 509,20 € (Mode d'action 4111 Ligne de crédit : 36 964 / Autorisation de programme R 2014 modes de garde Programme MODGARDE).

Elle approuve par ailleurs la convention financière à intervenir entre le Département et la commune de Valff et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Francine THOMAS

Accusé de réception N°: A067-226700011-20140203-84210-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 12/02/14